

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°216 du lundi 21 mars 2022 - Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

Assises nationales

Ce que Fodé Oussou Fofana de l'UFDG propose au CNRD P.5

AG de l'UFR

Mohamed Tall se dit "choqué" par la vidéo d'Alpha Condé à Abu Dhabi P.2

Guinée

Pr. Koutoubou Moustapha SANO vent debout contre le régionalisme P.4

Guéguerre de leadership au RPG

Damaro, Diané et Kassory chez Koureïssy Condé P.4

Koundouno à propos de la vidéo d'Alpha Condé

« C'est un autre manque de respect pour le peuple de Guinée... » P.3

Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Guinée

Elhadj Mamadou Baldé élu président P.5

Labé

P.3

Quand Elhadj Djériba Diaby exprime sa gratitude à Dansa Kourouma



Edito à vue d'Aigle

Sale temps pour les cadres impliqués dans des affaires de détournement

Contrairement aux années précédentes, avec l'avènement du CNRD au pouvoir, dans les circonstances que l'on sait, les hauts cadres impliqués dans des affaires de détournement de deniers publics ont désormais du souci à se faire...P.2

Edito à vue d'Aigle



Sale temps pour les cadres impliqués dans des affaires de détournement

Contrairement aux années précédentes, avec l'avènement du CNRD au pouvoir, dans les circonstances que l'on sait, les hauts cadres impliqués dans des affaires de détournement de deniers publics ont désormais du souci à se faire.

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, sanctionne systématiquement tous les cadres qui, de près ou de loin, sont impliqués dans des affaires de détournement de deniers publics. Les cas de limogeage dans ce sens ne se comptent plus. Dans des décrets lus à la télévision nationale le jeudi dernier, le tombeur d'Alpha Condé n'a pas hésité à limoger le Directeur Général de l'Institut National de Santé Publique (INSP), Pr Abdoulaye Touré et le Directeur général d'Electricité de Guinée (EDG), Bangaly Maty pour des faits présumés de détournements de deniers publics, faux et usage de faux, faux en écriture, complicité. Ils viennent s'ajouter à une liste de hauts cadres déjà relevés de leurs fonctions respectives pour des faits similaires. Avant eux, l'on s'en souvient, il y a eu : M. Sékou Mohamed Sylla, Directeur général de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et Promotion de la Bonne Gouvernance; M. Moussa Diallo, Directeur général du Fonds d'Appui à la Promotion du Gaz Butane; M. Kaba Diakité, Directeur général de l'Office National de la Promotion de l'Artisanat; M. Famoudou Kourouma, Administrateur général de l'ACGP; M. Cheick Souaré, Directeur général de l'Agence

Guinéenne pour le Financement du Logement; M. Mamadi Kakoro, Directeur général du Projet d'Interconnexion Electrique; M. Abass Bangoura, Directeur général du Bureau Guinéen du Droit d'Auteur; M. Aboubacar Sidiki Dounoh, Directeur général du Fonds National de l'Urbanisme et de l'Habitat; et M. Aly Condé, Directeur général de l'Agence Nationale de Promotion Rurale et du Conseil Agricole. A rappeler qu'au lendemain de sa prise du pouvoir, le colonel Mamadi Doumbouya a dit à qui veut l'entendre que la justice allait demeurer la boussole pour tout le monde pendant cette transition. A ce jour, des actes ont été effectivement posés dans le cadre du renforcement et de la qualification de l'appareil judiciaire pour s'attaquer aux nombreux dossiers pendants devant les juridictions du pays. La Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) a été créée pour traquer et traduire en justice toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de crimes économiques dans l'exercice de leurs hautes fonctions au sein de l'Administration publique.

Kèfina Diakité

Femme en grossesse violée et tuée à Keitaya Le procureur général se rend dans la famille de la victime

Le Procureur Général (PG) près la Cour d'Appel de Conakry, Alphonse Charles Wright s'est rendu le vendredi 18 mars, dans la famille de dame Aissatou Sow, mère de 3 enfants, violée et tuée à Keitaya.



Les violences basées sur le genre ne se comptent plus en Guinée. Le dernier cas en date s'est produit à Keitaya où une femme en état de famille a été violée par le fils de leur concessionnaire. Le meurtrier, après s'être enfui, a été mis aux arrêts. Le Procureur Général (PG) près la Cour d'Appel de Conakry, Alphonse Charles Wright s'est rendu le vendredi 18 mars, dans la famille de la victime. « C'est avec un sentiment de regret que nous assistons à cette cérémonie qui m'a personnellement touché. Je suis sans mot compte tenu de ce qui s'est

passé [...] Donc en tant que représentant de la société, on ne peut pas venir aujourd'hui à Dubreka, puisque le corps est encore à la disposition de la justice, sans que nous ne venions tout simplement pour leur dire que désormais la justice est du côté de toute la population guinéenne et que quand un élément de la société est touché c'est le ministère public qui est touché, à travers le Procureur et tous les représentants du ministère public... Il fallait être là aujourd'hui pour leur dire que la justice est de leur côté et que nous sommes résolument engagé à ce que

ces pratiques criminelles soient des pratiques qui vont être combattues de manière légale... J'avais demandé de prendre des mesures pour sécuriser le domicile du suspect, parce que nous savons un tout petit peu autant le crime est condamnable autant on ne peut pas sanctionner le crime par la violence. Donc il faut qu'on laisse la justice faire son travail dans le respect sacré de la défense, de la présomption d'innocence et c'est de cela qu'il s'agit. », a déclaré Alphonse Charles Wright.

Kèfina Diakité

AG de l'UFR

Mohamed Tall se dit "choqué" par la vidéo d'Alpha Condé à Abu Dhabi

Le samedi 19 mars, lors de l'assemblée générale de l'UFR, Mohamed Tall, le directeur de cabinet du président Sidya Touré, a dit tout le mal qu'il pense de la vidéo d'Alpha Condé qui s'est retrouvée sur les sites et les réseaux sociaux.

« La vidéo d'Alpha Condé à

Abu Dhabi en train de fêter son anniversaire, chose qu'il ne se permettait même pas quand il était à Sekhoutoureyah. Alors qu'il était parti pour un mois pour des soins, le voilà maintenant en train de se la couler douce. 84 ans fêtés dans un environnement extraordinaire. Ça, c'est une

insulte au peuple de Guinée. Ce sont ces genres de situations qui ont fait perdre la confiance vis-à-vis du CNRD », a réagi Mohamed Tall, ancien ministre de l'Elevage.

Tidiane Diallo

Labé

Quand Elhadj Djériba Diaby exprime sa gratitude à Dansa Kourouma

Les 17 et 18 mars, l'on a procédé à l'inauguration de la mosquée Elhadj Souleymane DIAKHABY de la communauté Diakhanké de Labé. Une occasion que l'ambassadeur de la paix, Elhadj Djériba Diaby, le parrain de ladite cérémonie, a mise à profit pour couvrir de lauriers l'actuel président du CNT, Dr Dansa Kourouma.



« Il faut que je dise à nos pères et mères, nos frères et sœurs de Labé qui est Dr Dansa Kourouma, le Président du CNT, l'organe législatif de cette transition. Je le connais, c'est notre fils, notre Président, j'ai beaucoup travaillé avec lui. Dr Dansa m'a aidé dans ma lutte. Pendant le double scrutin législatif et référendaire, je sortais nuit et jour avec Dr Dansa pour éteindre les foyers de tension à Conakry et à l'intérieur du pays. On rencontrait tard dans la nuit les notabilités et les autorités pour les sensibiliser à la retenue et à la paix. C'est Dr Dansa et moi qui avons réglé le problème des routes barricadées au Fouta, coupant cette région du reste du pays.

Nous étions en contact permanent avec Elhadj Kolon (grand Imam de Mamou), Elhadj Bano de Pita (Khalif du Fouta), Elhadj Badrou Bah (grand Imam de Labé). Pendant que c'était très chaud sur l'Axe, les populations nous laissaient passer pour rencontrer les familles. Un jour, Dr Dansa en larmes m'a dit, Elhadj, si je trouve quelqu'un pour acheter ma maison ou ma voiture, je vais vendre pour vous soutenir dans ce combat ; même avec des milliards on ne peut pas vous payer pour tout ce que vous faites pour la Guinée. À d'autres endroits et devant moi, des gens ont insulté et traité de tous les noms, Dr Dansa. Mais, moi je sais ce

qu'il a fait pour ce pays-là. Si le Président du CNT n'est pas venu ici, c'est à cause de ses occupations à Conakry. Sinon, c'est un homme qui aime la religion et qui a beaucoup foi en Dieu. Pour lui, il n'y a aucune place pour l'ethnie, ce sont les Guinéens qui l'intéressent. Je confie le CNT au Fouta, aux Diakhankés et à la communauté musulmane. Je souhaite que la transition réussisse, que Dieu nous facilite la tâche. Nous devons tout faire pour cela. Évitez l'ethnicisation et agissons en Guinéens tout court pour le bonheur de la Nation », a confié Elhadj Diériba Diaby.

Tidiane Diallo

Sékou Koundouno à propos de la vidéo d'Alpha Condé

« C'est un autre manque de respect pour le peuple de Guinée... »

Une vidéo d'Alpha Condé en train de prendre tranquillement son verre à l'occasion de son 84^{ème} anniversaire à Abu Dhabi a fait réagir Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du Front national pour la défense de la constitution (FNDC)



« Voir Alpha Condé, dans une vidéo relayée par certains sites d'information, en train de prendre tranquillement son verre d'on ne sait quoi alors qu'il était censé être en traitement à Dubaï, est un autre manque de respect pour le peuple de Guinée. Ce peuple qui a tant souffert des exactions du régime sanguinaire de celui qu'on a abusivement affublé du titre de « Professeur » qu'il n'a jamais mérité.

C'est une autre supercherie et une humiliation que subissent les guinéens alors qu'on les croyait désormais à l'abri de ce genre de pratiques étatiques.

Des jeunes guinéens, près de quatre cents, massacrés par la soldatesque du désormais tristement célèbre Alpha Condé. Lui, il a eu la possibilité de quitter la Guinée pour soi-disant recevoir des soins médicaux à l'étranger. Le délai d'un mois qui lui avait été imparti est largement expiré. Non seulement, il n'a pas respecté ce délai et la nébuleuse appelée CNRD, n'a fourni aucune explication au peuple de Guinée, mais on le voit dans une forme d'un jeune

de vingt ans qui indique qu'il n'a aucun problème de santé. Voilà un autre fait qui vient accrédiiter l'idée selon laquelle la junte militaire se joue des guinéens. La réalité prouve que Alpha Condé se porte comme un charme mais il est parvenu à sortir de la Guinée durant son règne une importante somme d'argent amassée illicitement qui lui permet de vivre un exil doré.

Pendant ce temps, les familles des victimes de son régime attendent justice. Alpha Condé ne devrait avoir de place qu'en prison. Mais le CNRD prouve encore une fois que les guinéens ne peuvent plus lui faire confiance en ce sens que ses discours sont de plus en plus éloignés de ses actes. En réalité, le CNRD a créé un faux espoir chez les guinéens. Le régime issu du coup d'État du 5 septembre est la continuité de celui de Alpha Condé. C'est pourquoi le combat doit se poursuivre. », a écrit Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du Front national pour la défense de la constitution (FNDC).

Tidiane Diallo

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Guinée

Pr. Koutoubou Moustapha SANO vent débout contre le régionalisme

L'ancien ministre de la Coopération internationale, Pr Koutoubou Moustapha SANO, dans une tribune publiée dans la presse cette semaine, a taclé les promoteurs du régionalisme, qu'il souhaiterait être traduits devant les tribunaux.

« En effet, j'ai été écœuré d'écouter, avec beaucoup d'amertume, les discours très haineux et irresponsables de certains "imams" de la République, qui se sont permis de tenir, malicieusement, des propos communautaires et régionalistes, alors que la Guinée, notre don commun, est et demeure une seule communauté issue d'une même famille unie et indivisible !! Oui, j'ai été très peiné de suivre, avec frustration et ressentiment, les déclarations pompeuses, dégoûtantes et ennuyeuses de soi-disant hommes de foi, lorsqu'ils se sont, à tour de rôle, permis de prononcer des diatribes remplies de démagogie, de mensonge, de médisance et de confusion ! Indubitablement, j'ai été ébahi et ahuri, comme tout patriote, de voir des individus censés connaître, parfaitement, le châtiment réservé aux promoteurs de la haine, de la division, de l'ethnocentrisme et du régionalisme à l'au-delà. Par ailleurs, ces mêmes hommes savent pertinemment, que celles et ceux qui prônent le régionalisme et le tribalisme sont maudits et haïssables selon les écritures Saintes !! Je dois avouer que j'ai été estomaqué, comme tout bon guinéen, par la démarche choquante, scandaleuse et inconvenante d'une coordination censée, par sa vocation, promouvoir non seulement la cohésion, l'unité, l'entente, la fraternité et la tolérance, mais habilitée à combattre, avec sa dernière énergie, le mensonge, la démagogie, la haine, le racisme, le tribalisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme. Hélas ! Elle aura préféré passer à côté et trahir lamentablement sa vocation et sa mission !!

Vu le danger énorme que fait peser la montée effrénée et effrayante des promoteurs de propos destructeurs et de discours dévastateurs dans notre cher pays, il faut qu'on y prenne garde. Et cela, compte-tenu des conséquences néfastes des contenus nuisibles desdits propos et discours sur le maintien de la

paix et de la stabilité dans nos cités dans l'avenir. Vu que le régionalisme et le racisme ne sont autres que les reflets directs et immédiats de la corruption morale, synonyme de la corruption matérielle, au moment où le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) est en train de traquer et de réprimer, avec bravoure, les crimes économiques et financiers, oeuvrant ainsi à éradiquer la corruption matérielle ; conséquemment il va de soi que tout bon guinéen, patriote, honnête et responsable, bref la majorité silencieuse du peuple, devrait d'une seule voix, lancer un appel pressant et patriotique à nos hommes en robe, appuyés par nos hommes en uniforme, afin de leur demander humblement et incessamment de réunir toutes les forces nécessaires pour mener, cette fois-ci, une lutte sans merci et une répression sans précédent contre les démagogues de tous bords, contre les divisionnistes de tous genres, contre les promoteurs du régionalisme, de l'ethnocentrisme et du racisme. Certes, il va falloir traquer par tous les moyens les individus, de quelque bord qu'ils soient, qui prônent et tiennent des propos nuisibles



et dévastateurs, puis les traduire devant les juridictions compétentes, afin de les juger et condamner pour avoir commis un crime appelé la « corruption morale » qui est, en réalité, condamné non seulement par nos lois et nos législations en vigueur, mais aussi par nos confessions et nos traditions.

Évidemment, il va falloir également dissoudre les associations, les formations et les coordinations, de quelque nature qu'elles soient, qui prôneraient la discorde et la désunion dans la cité,

directement ou indirectement, à travers les médias et les réseaux sociaux, ou dans les lieux de culte, en vue de maintenir la paix, l'unité nationale et la quiétude sociale si chères à toutes les filles et tous les fils de notre Guinée commune.

J'ose croire que le CNRD, à travers son projet de « refondation », devrait tout faire pour entrer dans les annales de notre histoire récente, par l'éradication totale de ce fléau qui gangrène le tissu social et crée des conflits imaginaires entre les membres

de la même famille, créés de toute pièce par les opportunistes, ennemis de la République. Le modèle Rwandais du Président Paul Kagamé en la matière, mérite d'être suivi et appliqué.

En attendant de voir urgemment, des dispositions concrètes et coordonnées visant à réaliser ce rêve de tous les patriotes guinéens, ensemble demandons au Seigneur, Le Puissant Allah, de protéger notre cher pays contre les agitations des démagogues et des prédateurs de tous les temps. Ensemble, prions Le Détenteur de tous les pouvoirs de sauvegarder notre chère patrie contre les vicissitudes et les émois des hommes sans vergogne ni foi aucune. Ensemble invoquons Le Sauveur, Le Maître de l'univers, de bénir et de sauver notre don commun contre celles et ceux qui veulent le faire sombrer dans la misère. », a écrit **Professeur Koutoubou Moustapha SANO** (PhD in Laws)

Secrétaire Général de l'Académie Internationale de la Jurisprudence Islamique, OCI. Djeddah.

Kèfina Diakité

Guéguerre de leadership au RPG

Damaro, Diané et Kassory chez Koureïssy Condé

La semaine dernière, il s'est tenu chez Sékou Koureïssy Condé une rencontre entre membres du RPG Arc-en-ciel (Kassory, Damaro, Diané). Ce qui a donné lieu à des commentaires de toutes sortes dans la cité. Dans l'émission "Miardor" de FIM FM du vendredi 18 mars 2022, le président de l'Arena a fait savoir que ce n'était qu'une rencontre entre des amis.

« Pour ceux qui me connaissent savent que mes amis de quelque grade que ce soit, à quelque niveau que ce soit me gratifient toujours de l'amitié, en me rendant visite. Et c'est traditionnel. Au-delà des considérations politiques et alignement politique, les relations humaines sont à sauvegarder et à préserver. Donc, lorsque ces amis se retrouvent chez moi et qui est une très bonne chose. Moi je pense que les guinéens doivent

saluer ça. Et moi je salue ça parce que je suis de la minorité des guinéens qui pense que les êtres humains peuvent s'entendre, qu'ils doivent s'entendre. Moi je suis habitué par une volonté de paix. Quel que soit la position occupée, c'est ça. Mon être est imbibé dans ça. Lorsque les uns et les autres pensent que c'est Koureïssy, qui appelle ou bien c'est chez Koureïssy je veux venir, moi je ne fais que remercier le bon Dieu pour ça. Et je dis encore une fois

ceci, va continuer. Je ne trouve rien d'extraordinaire que mes amis se retrouvent chez moi. Quel que soit par ailleurs les tendances, ils se sont entendus pour être dans le même parti avant moi, ils vont s'entendre tant qu'ils sont dans le même parti. », a indiqué Sékou Koureïssy Condé. A propos de la photo qui a fuité dans la presse, le patron de l'Arena a précisé: « Ce n'est pas ça le débat, la photo n'est que l'interprétation d'une existence,

d'un fait. C'est à dire que les personnes qui se prennent au collet ne se photographient pas. La photo est une manifestation de consentement, c'est une manifestation d'amitiés de courtoisie et d'élégance. Qu'est ce que vous voulez que je vous dise premièrement je suis heureux de me retrouver avec vous, je serai heureux avec d'autres »

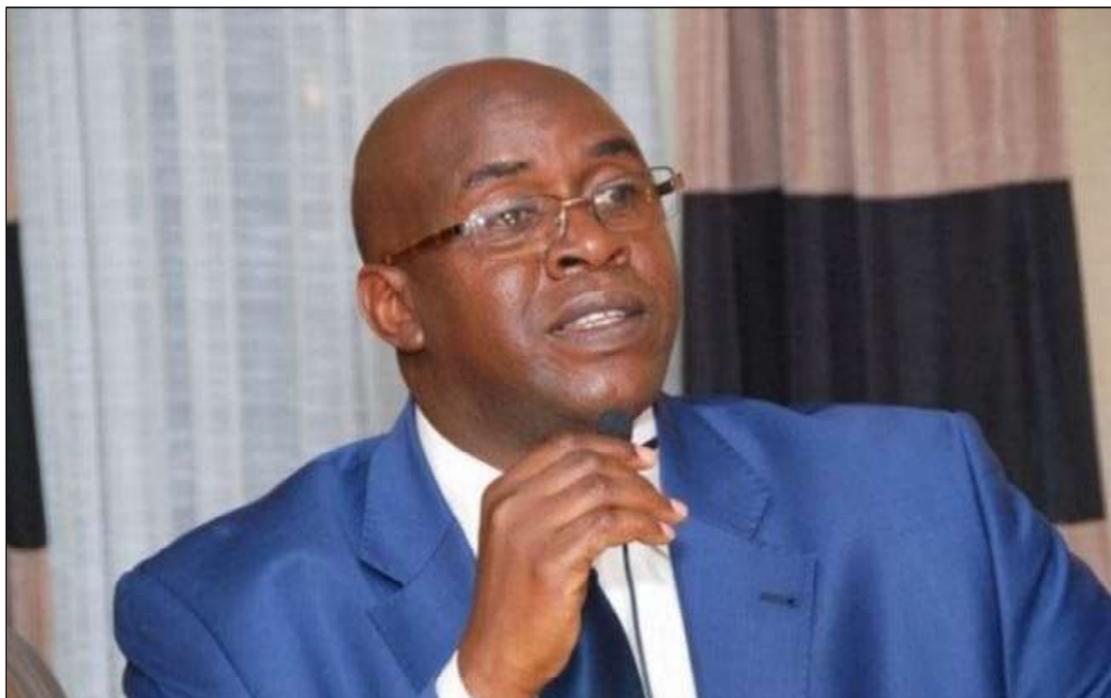
Tidiane Diallo

Assises nationales

Ce que Fodé Oussou Fofana de l'UFDG propose au CNRD

A la faveur de l'assemblée générale de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 19 mars, Fodé Oussou Fofana, le vice-président du parti, est revenu sur les assises nationales voulues par le CNRD. Il a vanté ce qu'il appelle la grande expérience de sa formation politique en la matière.

« On a parlé des assises nationales pour lesquelles l'UFDG a une très grande expérience. Pour le moment, malheureusement, nous avons entendu parler des assises nationales, nous n'avons pas de termes de références, nous n'avons pas été consultés, on ne nous a pas demandé quelque chose. Si on avait demandé à l'UFDG en ce qui concerne les assises nationales, on aurait pu donner notre expérience. Vous ne pouvez parler d'assises nationales si vous ne connaissez pas la Guinée. Nous (UFDG) connaissons parfaitement la Guinée. », a fait savoir Dr Fodé Oussou Fofana qui, au passage, a suggéré au CNRD l'application des recommandations issues du rapport de la commission provisoire de réflexion sur la



réconciliation nationale (CPRN). « Je voudrais rappeler ici qu'un travail de qualité, un travail extraordinaire avait été fait dans le cadre de la réconciliation nationale. Ce travail a été fait par le grand imam de Conakry et

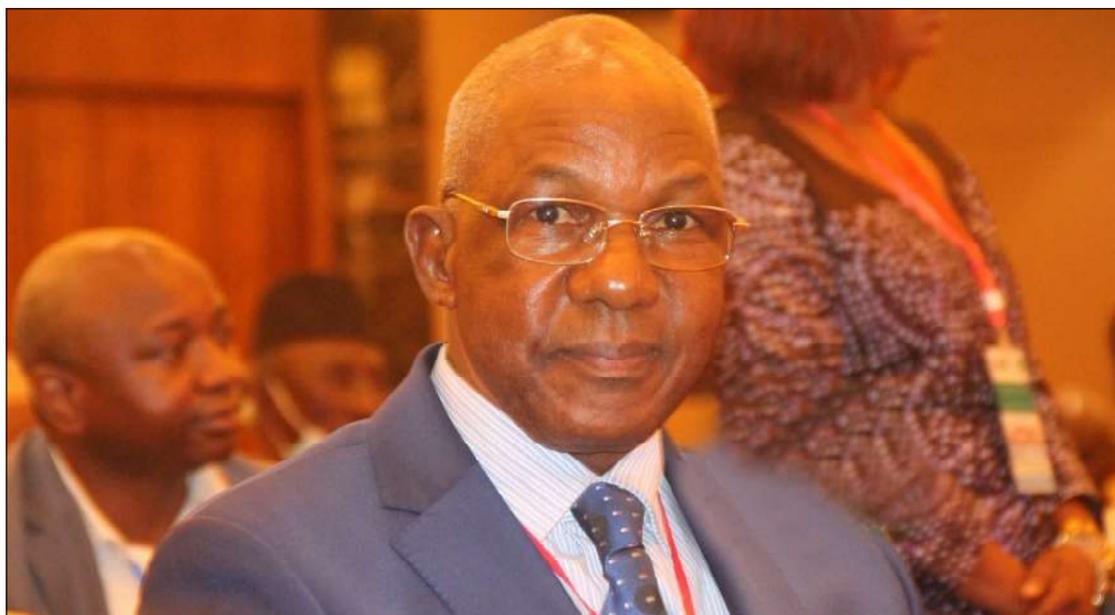
l'archevêque de Conakry. Ils ont fait le tour de la Guinée. Ils sont allés jusqu'en Afrique du Sud. Ils ont fait un rapport important. Ce document existe. Est-ce que le colonel Doumbouya est au courant ? Je ne sais rien. Mais j'aurais souhaité humblement ici que le grand imam et l'archevêque de Conakry prennent ce document et partent le remettre au président de la transition. L'avantage qu'on peut avoir c'est qu'on gagne en temps. On ne peut rien faire qui soit meilleur à ce document-là, parce que tout a été fait. Ce document est un élément important qui peut servir à la réconciliation nationale. », a indiqué Dr Fodé Oussou Fofana.

Tidiane Diallo

Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Guinée

Elhadj Mamadou Baldé élu président

Le jeudi 17 mars 2022, il s'est tenu dans un hôtel de la place l'élection d'un nouveau bureau consulaire national. Cette assemblée électorale s'est déroulée sous l'œil vigilant d'un huissier de justice. Au finish, c'est Elhadj Mamadou Baldé qui a été élu président du bureau. Il a obtenu 70 voix contre 55 voix pour son challenger, Sory Doumbouya.



Depuis plusieurs années et malgré de multiples tentatives, l'on n'était pas parvenu à renouveler le bureau de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Guinée (CCIAG). Une situation déplorable que certains expliquent par des interférences d'ordre politique, chaque régime en place cherchant à imposer ses hommes à la tête de cette

structure dont l'importance n'est plus à démontrer dans le secteur économique du pays. L'on constate, avec bonheur, qu'avec l'avènement du CNRD au pouvoir, les choses ont enfin bougé dans le sens voulu par l'écrasante majorité des acteurs économiques. Le jeudi 17 mars 2022, il s'est tenu dans un hôtel de la place l'élection d'un nouveau bureau consulaire national. Cette

assemblée électorale s'est déroulée sous l'œil vigilant d'un huissier de justice. Au finish, c'est Elhadj Mamadou

Baldé qui a été élu président du bureau. Il a obtenu 70 voix contre 55 voix pour son challenger, Sory Doumbouya. C'est un seul bulletin nul qui a été enregistré au cours du dépouillement des votes. Sur 128 votants, 126 ont répondu à l'appel et ont tous voté. Voici la composition du bureau élu de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Guinée:

- Président : Elhadj Mamadou Baldé
- 1er vice-président : Eric Benjamin Colle
- 2è vice-président commerce : Aboubacar Sidiki Nabé
- 3è vice-président

- industrie : Abdoul Karim Diallo
- 4è vice-président : Hadjiratou Diallo
- 5è vice-président : Ibrahima Diané
- 6è vice-président : Mamadi Diomandé
- Trésorier principal : Abdourahamane Kaba
- Trésorier adjoint : Ousmane Diallo
- 1er secrétaire : Mohamed Adama Sidibé
- 2è Secrétaire : Boubacar Barry

Kèfina Diakité



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu.

UFR

Sidya Touré dénonce les "violations répétées" de la charte de la transition

L'ancien Premier ministre Sidya Touré, le leader de l'Union des forces républicaines (Ufr), a dénoncé le jeudi dernier, sur TV5Monde, ce qu'il considère comme les violations répétées de la charte de la transition.



« (...) Nous avons assisté à quelque chose d'extraordinaire, nous étions tous enthousiastes, petit à petit, si vous voulez, la confiance s'est érodée au niveau des populations, ce n'est pas les partis politiques, pourquoi ? Parce que quand vous voyez le cas par exemple du Mali, il y a eu un coup d'Etat, ceux qui étaient à l'époque avec le président IBK, aujourd'hui, cherchent les moyens de justifier pourquoi leur régime a échoué. C'est la même chose au Burkina Faso. Mais en Guinée, ceux qui ont été démis avec le régime d'Alpha Condé, ce sont eux qui paradedent du matin au soir dans les rues de Conakry et qui sont même pratiquement en campagne. Ça a érodé la confiance de la population vis-à-vis du CNRD parce qu'on a l'impression que nous refaisons la même chose que ce qui existait avant. (...) », a déclaré Sidya Touré sur TV5Monde.

Il faut rappeler que l'autre poids lourds de la scène

politique guinéenne, Cellou Dalein Diallo de l'UFDG, s'était lui aussi confié à France 24 pour se prononcer sur les actes posés à ce jour par les autorités de la transition.

Kéfina Diakité

Contrôle judiciaire de Tibou Kamara

Les précisions du procureur spécial de la CRIEF

Le procureur spécial de la CRIEF, Aly Touré, a animé le mardi 15 mars une conférence de presse au cours de laquelle il a donné des précisions sur le cas Tibou Kamara placé sous contrôle judiciaire.

Suite à une information judiciaire ouverte par la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), les anciens ministres Zenab Dramé, Tibou Kamara, Ismaël Dioubaté et Eveline Fola Mansaré, l'ancienne DAF du ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle ont été inculpés pour un présumé détournement de 131 milliards de francs guinéens. Ismaël Dioubaté et Eveline Fola Mansaré ont été placés sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry. Quant à Tibou Kamara, il a été placé sous contrôle judiciaire. Ce qui, comme il fallait s'y attendre, a donné lieu à des commentaires et interprétations de toutes sortes.

Interpellé mardi 15 mars sur ce cas précis en conférence de presse, le procureur spécial de la CRIEF, Aly Touré, a donné des précisions. « Le dossier de Eveline Mansaré, Tibou Kamara et Ismaël Dioubaté est venu à la phase de l'instruction. Nous avons saisi la chambre de l'instruction. La



Chambre a interrogé ceux-là que je viens de citer en première comparution, les a inculpés. Et en fonction des réalités des dossiers, la chambre a estimé que monsieur Tibou Kamara devait être placé sous contrôle judiciaire compte tenu des charges qui sont constatées dans le dossier. Ismaël et Eveline ont été placés sous mandat ». Et d'ajouter: « dans la demande que nous avons formulée devant la Chambre de l'instruction, nous avons dit que ces trois devaient être

détenus de façon préventive mais les magistrats de siège sont indépendants. Ils peuvent aller dans le sens de notre demande tout comme ils peuvent prendre le contrepied. C'est ce qui s'est passé. Nous n'avons pas d'ordre à donner à la Chambre de l'instruction. C'est la Chambre qui a estimé dans sa propre conviction que Tibou devait être placé sous contrôle judiciaire et les deux autres en détention », a-t-il précisé.

Kéfina Diakité

Délivrance des passeports

La sortie du ministre de la Sécurité qui rassure les citoyens

Dans l'émission "Mirador" de FIM FM du mercredi 16 mars 2022, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Bachir Diallo, a rassuré les Guinéens par rapport à la reprise de la délivrance des passeports.

« Vous savez, le passeport, c'est un document de voyage et tout citoyen a droit à acquérir ce document quand il le veut et où il le souhaite. Et c'est une obligation pour l'Etat de pourvoir ses citoyens en passeports. Un Etat qui n'est pas en mesure de pourvoir ses citoyens en passeports, ce n'est pas normal. Mais la Guinée ne fabrique pas de passeports. Donc, qu'est-ce que la Guinée a fait ? A travers le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, on s'est mis en partenariat avec quelqu'un qui fournit ce que l'on appelle le carnet, ce n'est pas le passeport encore. Ce dernier, en ce qui qui

concerne la Guinée, c'est IRIS. Mais IRIS c'est quoi? C'est un pôle ethnologique, IRIS ne produit pas les carnets. Il a juste le matériel technologique pour pouvoir enregistrer les données d'un client sur la puce que compose le passeport et ensuite concevoir une base de données pour héberger toutes les données. Et c'est tout ce que IRIS fait. Donc, qu'est-ce qu'il a fait à son tour? Il a sous-traité le carnet avec un autre partenaire...Maintenant il se trouve que IRIS n'était plus en mesure de fournir ce carnet...il fallait trouver un autre partenaire, celui qui le fait pour le Sénégal.

Mais le temps de faire un passeport à la couleur, la sécurité que constitue ce passeport, ça lui a pris un temps et c'est ce qui a entraîné cette interruption. », a expliqué Bachir Diallo. Avant de rappeler les dispositions qui ont été prises. « Les dispositions qui ont été prises, c'est que le PDG de IRIS va venir en Guinée et il va rassurer le gouvernement. Deuxièmement, l'équipement qui est là qui est vétuste, ils ont pris l'engagement de changer tout cet équipement avec le nouveau matériel. Troisièmement, ils devaient construire le siège de la DCPAF,

ça n'a jamais été le cas. Ils ont pris l'engagement qu'ils vont le construire. J'ai signalé également les 5 commissariats qui figuraient dans la convention qui devaient être construits, ils vont le faire. L'engagement le plus important qu'ils ont pris, c'est ce que cette crise, une crise de cette ampleur ne va plus jamais se produire parce qu'ils vont toujours avoir là-bas un stock de 6 cent mille en plus en couverture et en feuillets pour ne plus que ça se répète. », ajoute-t-il.

Kéfina Diakité

Lisez le journal numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Mise en place d'un cadre permanent de dialogue

L'ANAD clarifie sa position

L'Alliance nationale pour l'alternance démocratique (ANAD), après s'être entretenue avec Mory Condé, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), pour la mise en place prochaine d'un cadre de dialogue, a cru devoir adresser un courrier à ce dernier pour clarifier sa position sur les différents points.



CEDEAO qui jouerait le rôle de facilitateur pour aviver, entre les acteurs du dialogue, la confiance qui est un levier nécessaire pour sa réussite », indique l'ANAD, la coalition politique à laquelle appartient l'UFDG de Cellou Dalein Diallo.

Par rapport à la nature des sujets qui vont être débattus au sein du cadre de dialogue, l'ANAD a précisé ceci : « La nécessité de déblayer la marche d'une transition concertée et réussie privilégie les sujets de nature politique afin d'éviter les écueils et les blocages. Toutefois, la complexité de la marche du monde et l'interconnexion entre la plupart des sphères d'activités doivent amener le cadre de dialogue à se saisir de toute question susceptible d'avoir des effets déterminants sur l'évolution et la finalisation de la transition. Il s'agira principalement de la constitution, du code électoral, de l'organe de gestion des élections, du fichier électoral et du chronogramme »

Tidiane Diallo

« La spécificité du contexte national qui est marqué par la rupture de l'ordre constitutionnel et l'instauration d'une période transitoire militie en faveur de la mise en place d'un organe délibératif à caractère politique. Sans pour autant négliger le fait que la

transition interpelle l'ensemble des secteurs de la société, il est essentiel que le cadre de dialogue ne concerne que les représentants des autorités de la transition (CNRD et Gouvernement), les Partis politiques, les partenaires techniques et financiers et la

Mali

La junte ordonne la suspension de RFI et France 24

La junte malienne a ordonné dans la nuit de mercredi à jeudi la suspension de la diffusion de RFI et France 24 au Mali en raison, selon elle, de « fausses allégations » d'exactions commises par l'armée malienne et rapportées par les deux médias français, a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

Le gouvernement malien « rejette catégoriquement ces fausses allégations contre les vaillantes Fama » (Forces armées maliennes) et « engage une procédure (...) pour suspendre jusqu'à nouvel ordre la diffusion de RFI (...) et France 24 », précise le communiqué signé du colonel Abdoulaye Maiga, porte-parole du gouvernement, et transmis à l'AFP. Les émissions des deux médias se poursuivaient jeudi matin, a constaté l'AFP.

Une telle suspension de deux grands médias d'information étrangers n'a pas de précédent récent au Mali. RFI et France 24 qui couvrent de près l'actualité africaine, sont très suivies au Mali.

Le gouvernement malien estime que « ces fausses allégations » ont été rapportées notamment dans un reportage des 14 et 15 mars, dans lequel RFI a donné la parole à des victimes présumées d'exactions qui auraient été commises par l'armée malienne et le groupe privé russe Wagner.

La junte « rejette catégoriquement ces allégations contre les vaillantes Fama », précise le communiqué du colonel Maiga qui « interdit à toutes les radios et télévisions nationales, ainsi qu'aux sites d'information et journaux maliens, la rediffusion et/ou la publication des émissions et articles de presse de RFI et de France 24 ».

Le colonel Maiga estime en outre que « les agissements de RFI et France 24 ressemblent, dans un passé récent, aux pratiques et au rôle tristement célèbre de la radio +Mille Collines+ », qui avait encouragé le génocide au Rwanda en 1994.

VOA

Conseil des ministres

Le compte rendu de la session ordinaire du 17 mars

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 17 Mars 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION.

II. COMMUNICATIONS, DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

III. DIVERS.

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA TRANSITION.

Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État a réitéré aux membres du Gouvernement la nécessité et l'importance d'accélérer la mise en œuvre des décisions prises en Conseil des



ministres afin de satisfaire les immenses attentes de la

population.

Il a noté l'organisation en cours

de l'élection du bureau de la Chambre de commerce,

d'industrie et d'artisanat de Guinée grâce au travail du Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises. Le Colonel Mamadi DOUMBOUYA a salué la convocation de cette élection qui n'avait pas pu se tenir depuis plus d'une décennie.

Le Chef de l'État a demandé au Ministre des Infrastructures d'accélérer les travaux de finition des voiries urbaines avant la prochaine saison des pluies.

Préoccupé par la

(Suite à la page 8)

Conseil des ministres

Le compte rendu de la session ordinaire du 17 mars

problématique de l'éclairage public à Conakry et à l'intérieur du pays, le Président de la Transition a invité le Ministre de l'Énergie à s'investir davantage pour l'installation des lampadaires sur les grandes artères de la capitale. Le Chef de l'État a demandé les mêmes efforts concernant l'assainissement de la ville de Conakry.

Le Président de la Transition a rappelé toute l'importance qu'il accorde à l'organisation des Assises Nationales qui démarreront le 22 mars 2022. Il a insisté sur l'implication de tous les membres du Gouvernement pour leur réussite. Ces Assises Nationales, selon lui, doivent être organisées avec sérieux et de façon dépolitisée.

Sur ce sujet, le Président a rappelé qu'il faut éviter les erreurs du passé. Le Chef de l'État a souligné l'importance de se parler et d'écouter le peuple en vue de déterminer la marche à suivre dans le cadre de la refondation de l'État.

II. COMMUNICATIONS ET RECOMMANDATIONS

Le Premier Ministre a centré son propos sur deux sujets majeurs : la vie chère et la mise en œuvre des Assises Nationales préconisées par le Président de la Transition.

S'agissant de la cherté de la vie, le Chef du Gouvernement est revenu sur les recommandations issues de la réunion consacrée à ce sujet à la Présidence de la République.

Il a mis l'accent sur l'urgence des déterminants internationaux dans la formation des prix intérieurs. La crise en Ukraine et le COVID ont désorganisé les chaînes logistiques internationales et mis à nu les déficits importants dans la production vivrière. Pour le moment, ce constat s'inscrit dans une tendance durable.

Le Premier Ministre a invité Madame le Ministre de l'Information à poursuivre le programme d'information de l'opinion publique, aussi bien en français qu'en langues nationales, sur le contexte économique mondial qui impacte le prix des denrées de première nécessité.

Ensuite, le Premier Ministre a

abordé le sujet relatif à la mise en œuvre des Assises Nationales dont la finalité est de promouvoir la paix sociale, la réconciliation et la cohésion entre les filles et fils de notre pays.

Le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement a informé le Conseil de son intention de créer une imprimerie gouvernementale afin de répondre à la demande croissante des départements d'impression, de fourniture des documents sécurisés aux normes nationales et de sécurisation de nos impressions à partir des outils modernes. Il a ajouté que cette proposition pourrait inclure la construction du siège social du ministère.

Pour réaliser ce projet, il a mis en avant les prérequis suivants :

- La mise à disposition du domaine prévu au Centre Directionnel de Koloma dont le décret d'attribution reste à signer ;
- La reprise du site d'impression Patrice Lumumba de Coléah.

Suite à cette communication, le Conseil a décidé de la poursuite du projet de d'implantation d'une imprimerie du gouvernement permettant la production de documents sécurisés de l'État et la parution régulière du Journal officiel de la République.

Dans ce contexte, le Conseil a donné des instructions pour la reprise du site de l'ex Imprimerie Patrice Lumumba.

Le Conseil a instruit la conception d'un nouveau projet d'imprimerie en coordination avec les ministères de l'Agriculture, de l'Information et de l'Enseignement pré-universitaire en collaboration avec l'ACGP. La première ébauche sera présentée au prochain Conseil des Ministres. Ce projet devra être concret, réalisable et financièrement soutenable. Ce projet pourrait être construit par l'État et confié à une gestion privée.

Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger a fait une communication relative au rôle

d'interface du Ministère selon la Convention de Vienne.

Au terme de sa communication, le Conseil a décidé du respect scrupuleux de la Convention de Vienne reconnaissant ainsi au département des affaires étrangères son rôle d'interface et ce de façon souveraine et exclusive.

Le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation a fait une communication relative à l'état des lieux des infrastructures et équipements scolaires.

Il a proposé la réhabilitation et la construction des écoles afin de répondre aux déficits constatés lors de l'état des lieux qui a fait ressortir de grandes insuffisances dont entre autres :

- 1 080 écoles publiques hangar dont 1066 au niveau primaire, réparties comme suit : Boké (282), Faranah (53), Kankan (387), Kindia (81), Labé (65), Mamou (31) et Nzérékoré (167) ;
- 2058 écoles et établissements sans latrines ;
- 5710 écoles et établissements sans points d'eau ;
- Des localités sans écoles ;
- Des écoles sans clôture en zones urbaines ;
- Des chantiers de construction d'écoles inachevés depuis plusieurs années.

Face à ce constat alarmant et en exécution de l'instruction du Président de la Transition, il a émis l'ambition de lancer un vaste programme de construction, de rénovation des infrastructures scolaires et d'aménagement de points d'eau et de latrines.

A cet effet, Il a sollicité du Gouvernement un accompagnement pour la résolution de ces difficultés.

A la suite de sa communication, le Conseil a approuvé l'ensemble de ses recommandations et a décidé de :

- S'appuyer sur des projets existants dotés de ressources financées par des organismes internationaux. Dans ce contexte, il est demandé au Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire de se rapprocher de ses homologues de l'Enseignement technique, de l'Enseignement Supérieur, du Budget, de l'Économie, de l'Administration du Territoire et de l'ACGP pour faire le point de la situation et proposer un avant-projet de réhabilitation et de construction des nouvelles écoles. Ce document doit être présenté au prochain Conseil des Ministres ;
- Concevoir un plan d'action intégré en s'appuyant sur les projets existants ;
- Faire le point sur les financements disponibles et diversifier les sources de financement (FODEL, et d'autres partenaires) ;

· Étudier la possibilité de lancer un programme pluriannuel qui prévoit la construction de 1000 salles de classe, y compris de logements pour des enseignants et la mobilisation de 1000 enseignants ;

· Impliquer le secteur privé dans la construction des infrastructures scolaires ;

· Définir les modèles standards de construction et d'équipement du système scolaire en lien avec l'ACGP en tenant du modèle AFRICOF ;

· Mettre en exergue la priorité accordée à l'éducation dans le futur plan de relance du gouvernement en cours d'élaboration.

III. DIVERS

Le Premier Ministre a rappelé au Conseil le rétablissement des relations entre la Guinée et l'ensemble des bailleurs de fonds. Ce retour se traduit par la disponibilité de 2 milliards \$ US pour le financement d'importants projets d'intérêt national. Il est demandé aux membres du Gouvernement de travailler à l'amélioration du taux d'absorption des financements mobilisés.

Conakry, le 17 mars 2022

Ousmane Gaoual DIALLO, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Porte-Parole du Gouvernement.



Pourquoi le site www.kefinafasso.com

Depuis l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'on constate, avec bonheur, que des sites se sont créés en Guinée pour rapprocher davantage les populations des réalités des divers domaines de la vie nationale : politique, économie, culture, société, sport, santé, environnement, mines, développement durable, etc.

En lançant officiellement ce nouveau site d'information, dénommé www.kefinafasso.com, il est loin de nous la prétention de peindre en noir ou de brocarder tout ce qui a été fait à ce jour par la presse en ligne de notre pays. "Kefinafasso" se donne pour mission principale, en toute indépendance, la collecte, le traitement et la publication des informations fiables et crédibles sur la Guinée, l'Afrique et le monde. L'objectif visé est de se positionner dans l'espace médiatique comme un site indépendant d'information tous azimuts pour rassembler les citoyens qui font de la Nation le cadre déterminant de l'action

politique, et de la politique sociale un fondement de la Fraternité, composante essentielle de l'unité nationale. L'administration et la rédaction du site "kefinafasso" se distingueront, en tout temps, par leur ouverture aux critiques et suggestions pertinentes qui, à coup sûr, leur permettront de s'amender et de corriger éventuellement des erreurs commises dans le processus de collecte, de traitement et de publication des informations. La Guinée, notre pays, au regard de son passé qui divise plus qu'il ne rassemble ses fils, mériterait enfin que l'on lui déblaye le chemin menant à un développement harmonieux et multisectoriel. Pour

ce faire, les médias en général et les sites d'information en particulier se doivent de jouer un rôle positif dans la construction d'une nation que nous voulons tous prospère et débarrassée définitivement de l'ethnocentrisme, du communautarisme, du régionalisme et du clientélisme sous toutes leurs formes. C'est cette mission ô combien noble et exaltante que le site "kefinafasso" ambitionne de mener sur le vaste chantier de l'information et de la communication au service exclusif des Guinéens de tous bords. Bienvenue et bonne lecture sur www.kefinafasso.com

La Rédaction